PROCÈS-VERBAL

DU SYNDICAT MIXTE DU PAYS LOIRE TOURAINE
DU 18 juin 2024

Séance du 18 juin de l'an deux mille vingt-quatre,
Le Comité syndical du Pays Loire Touraine légalement convoqué s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, à la salle polyvalente de la commune de Pocé-sur-Cisse, sous la présidence de Monsieur Claude COURGEAU, Président, à 17 heures 45.

Date de la convocation : 12 juin 2024
Délégués en exercice : 80
Délégués présents : 39

Présents : Communauté de Communes du Val d'Amboise : M. COURGEAU Claude ; M. AGUITON Yves ; M. LENA Jean-Michel ; M. MICHEL Hervé ; Mme GAY-CHANTELOUP Virginie ; M. MARTIN Cyrille ; Mme VERGEON Danielle ; Mme MOUGEOLLE Natacha ; M. KAHIA Kamel ; Mme PETIT Sophie ; Mme FAUQUET Christine ; M. SAROUILLE Frédéric ;
Communauté de communes Autour de Chenonceaux Bléré Val de Cher : M. CANTEIRO Thierry ; M. BERNARD Jean-François ; Mme MORISSET Laure ; M. CARATY Michel ; Mme GASNIER Michèle ; M. DANCRE Jean-Marie ;
Communauté de communes du Castelrenaudais : M. LEPRINCE Marc ; Mme DUBOURG Isabelle ; M. HOUZE Fabien ; M. VECCHI Armand ; M. FOUCHERE Olivier ; M. SENECHAUD Lucien ; M. GOMME Gino ; Mme SENECHAL Isabelle ; M. PINET Yves ;
Communauté de communes Touraine-Est Vallées : M. MORETTE Vincent ; M. MARTINEAU Jean-Pierre ; M. LALOT François ; M. BENARD Alain ; M. LEMAIRE Jacques ; Mme POURADIER Marie-Christine ; Mme LELANDAIS Laure ; Mme TREHIN Axelle ; M. AUGEREAU Gilles ; Mme GOURON Claude ; M. SERER Gérard ;
Conseillers départementaux : Mme TRUET Anne ;

Secrétaire de séance : Mme GASNIER Michèle

Le quorum n'a pas été atteint, le Président convoque l'assemblée le lundi 24 juin de l'an deux mille vingt-quatre à 14h.

Il est proposé aux délégués présents de dérouler malgré tout l'ordre du jour pour transmettre les informations sur les procédures en cours.

1/ Délibération administrative

Délibération n° 1 : Prime de pouvoir d'achat exceptionnelle
M.COURGEAU rappelle le contenu de cette délibération déjà présentée en séance de mars 2024. Les membres présents acceptent à l'unanimité l'instauration de cette prime mais en l'absence de quorum la délibération ne peut être prise.

2/ CRST : clôture du CRST 2018-2024 et prochaine contractualisation 2024-2030
Un point d'étape sur le CRST a été proposé compte tenu de la fin du contrat 2018-2024 et de la préparation des 4 futurs contrats à l'échelle des EPCI.

A) Informations sur la clôture du CRST 2018 – 2024

Il a été mentionné que le contrat du CRST 2018-2024 a été conclu en 2018 pour une durée de 6 ans dont l'échéance est arrivée le 18 mai 2024. Il y a eu 204 projets engagés sur le volet CRST et 20 initiatives sur le dispositif A VOS ID au titre du CRST 2018-2024.

Pour le versement du solde de la subvention des dossiers qui ont été engagés, la réclamation doit être adressée à la Région, avec la transmission des pièces justificatives de dépenses, au plus tard le 18 mai 2025, soit une année après la date butoir de dépôt des dossiers engagés au contrat. Par ailleurs, il a été mentionné qu'un bilan et une évaluation du contrat CRST 2018-2024 sont prévus cet été pour une restitution d'ici l'automne 2024.

B) Informations sur la préparation des futurs CRST 2024-2030

Comme mentionné lors du Bureau de Pays du 11 juin, il a été rappelé que la construction des 4 futurs contrats des CRST à l'échelle des EPCI s'échelonne sur 2 grandes étapes.

ETAPE 1 : Concertation territoriale à l'échelle du bassin de vie de Tours

L'étape 1 relative à la concertation territoriale à l'échelle du bassin de vie de Tours *(comprenant le Pays Loire Touraine, Pays Loire Nature, Tours Métropole Val de Loire et la Communauté de Communes Touraine Vallée de l'Indre)* a débuté avec le point zéro, premier échange politique le 18 janvier 2024. A partir de ce point zéro, des réunions techniques ont eu lieu pour travailler sur les 9 fiches thématiques régionales (économie-tourisme & agriculture, formation & orientation, logement, culture & patrimoine, santé, sport, biodiversité, mobilité, jeunesse) en fléchant des axes d'interpellation au regard du territoire à l'échelle du bassin de vie de Tours.

Le 5 juin dernier, la concertation politique du bassin de vie de Tours s'est tenue permettant de définir les grands enjeux sur 5 thématiques (économie, services à la population, transition écologique, mobilité, jeunesse). A travers cette concertation, un enjeu partagé a été relevé autour de la question de la mobilité qui nécessite un développement des mobilités douces avec le vélo du quotidien pour améliorer le maillage cyclable et le développement du ferroviaire (SERM).

La prochaine étape, c'est la concertation avec les acteurs socioprofessionnels envisagée sur le mois d'octobre 2024 avant le travail de rédaction de la Convention d'Objectifs et de Moyens (COM) dont la signature est prévue pour la fin novembre 2024. La signature de la COM est l'objectif de cette concertation territoriale à l'échelle du bassin de vie de Tours qui consolidera l'identification des enjeux locaux, les priorités d'actions partagées et éventuellement les grands projets d'envergure intercommunautaire sur le bassin de vie de Tours.

ETAPE 2 : Elaboration des 4 futurs contrats CRST

Il a été rappelé que cette étape 2 débute en parallèle du travail de concertation territoriale avec la phase d'identification des projets des collectivités lancée le 12 avril 2024. Il a été annoncé que la date butoir initiale du 14 juin pour la remontée des projets au Pays Loire Touraine a été prolongée par un délai supplémentaire de 2 semaines, soit un recensement de projets pour les 3 prochaines années des 55 communes attendu au **plus tard le vendredi 28 juin 2024**.

En date du 18 juin, le Pays a reçu 116 projets pour 35 communes ayant répondu sur les 3 années. En termes de répartition des répondants :

- Communautés de Communes : 2/4 EPCI
- Communauté de Communes du Castelrenaudais : 10/16 communes
- Communauté de Communes Autour de Chenonceaux Bléré-Val de Cher : 7/15 communes
- Communauté de Communes de Touraine Est Vallées : 9/10 communes

- Communauté de Communes du Val d'Amboise : 7/14 communes

Les prochaines étapes liées à cette phase de recensement se dérouleront en juillet en 2 temps :

1) Analyse du Pays avec la Région de l'éligibilité des projets au regard du cadre régional et des 2 grandes priorités régionales :

- Priorité 1 « accélérer la transition écologique et l'adaptation au dérèglement climatique » pour laquelle 40 % des crédits dont 10 % en faveur de la préservation et restauration de la biodiversité (îlots de fraicheurs & conforts thermiques, renaturation sites urbanisés/artificialisés, opération collective de plantation d'arbres, préservation milieux humides & des écosystèmes) doivent être dédiés sur l'enveloppe globale.
- Priorité 2 « adapter et intensifier l'offre de services publics de proximité ».

2) Réunion technique le 16 juillet à 14h avec la Région et les référents techniques des 4 EPCI sur la revue de projets recensés et la méthodologie.

Ce temps de travail a 2 objectifs :
- Faire l'état des lieux des projets remontés avant les arbitrages politiques (aboutir à une grille objectivée pour les élus) en vue de faciliter les priorisations ;
- Avoir une vision commune de la méthodologie pour la suite de l'élaboration des futurs CRST dans un objectif d'articulation entre les 4 futurs CRST (méthode, répartition des rôles Pays et communautés de communes...).

Toutefois, il a été rappelé que l'élaboration de la suite des futurs CRST est corrélée à la signature de la COM envisagée en novembre 2024. Si le calendrier suit les prévisions, les réunions de travail par axe régional et par communauté de communes débuteront en septembre ou octobre pour prioriser et arbitrer les projets remontés.

3/ LEADER / A VOS ID : cycle d'échanges en faveur des transitions territoriales

Afin de mieux cerner les modalités d'intervention du programme européen Leader et du dispositif régional A vos ID, un cycle d'échange est proposé aux élus et acteurs socio-professionnels du territoire depuis avril. Les échanges sont organisés autour des thématiques de développement ciblées comme prioritaires dans le cadre de l'élaboration du nouveau programme européen Leader 2023-2027 et communes au dispositif A vos ID. Les thématiques d'intervention prioritaires ont été présentées aux membres et le calendrier des dernières rencontres a été rappelé (cf. diaporama).

4/ Questions diverses

Il est rappelé aux membres du comité syndical que le Pays d'art et d'histoire a lancé son nouveau programme d'animations estivales pour valoriser le patrimoine du territoire. La prochaine action concernera l'évènement Cluedo du patrimoine à Amboise le 30 juin.

Le Président lève la séance à 18h45.

Claude COURGEAU,
Le Président du Syndicat Mixte
du Pays Loire Touraine

Michèle GASNIER,
La secrétaire de séance